

DÉODATIENS

Cadre de vie RUE LE CORBUSIER : LE CHANTIER DANS SA PHASE FINALE

Valoriser l'œuvre de Le Corbusier, structurer l'espace public entre l'ensemble de la cathédrale et la ville nouvelle, sécuriser les abords de l'école et réduire la vitesse automobile : les objectifs de la reconfiguration totale des rues Le Corbusier et de la Cathédrale sont multiples. La phase finale devrait être achevée pour la rentrée scolaire.





◀ **Une boutique éphémère voit le jour**
Afin qu'ils puissent mettre en vente leurs créations, les artisans locaux bénéficient d'une boutique éphémère mise à disposition gratuitement par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges au 55 rue Thiers. Elle sera ouverte tous les jours, excepté le lundi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Le patrimoine préservé
Grâce à la mobilisation d'agents des services techniques, du musée et d'élus, un magnifique chemin de croix inscrit au titre des Monuments historiques n'a pas quitté la ville. Cet ouvrage, daté de la fin du XIX^e siècle, attribué à Anselme de Warren, a été restauré et se trouve désormais sauvegardé. L'ensemble des 14 stations du chemin de croix est mis en valeur dans la nef de l'église Saint-Martin où il est visible par le public.



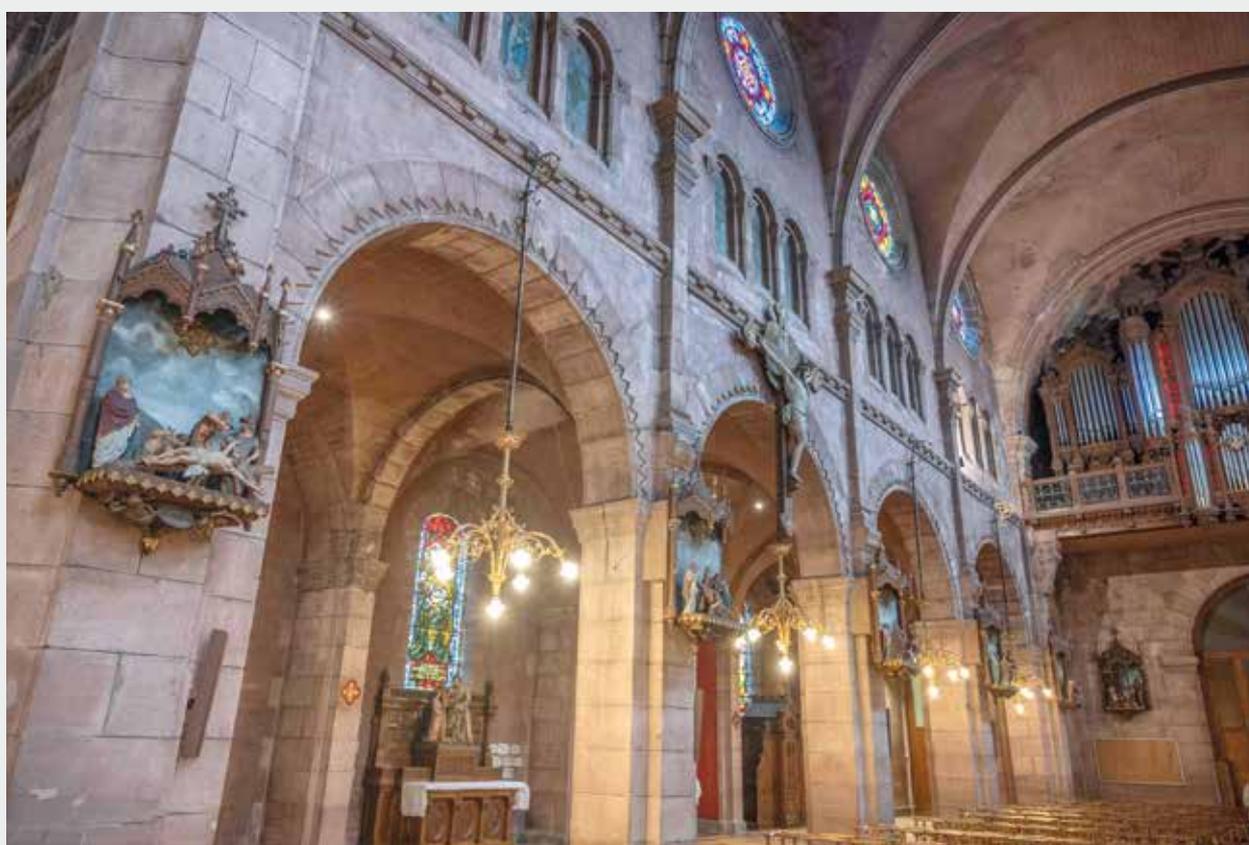
◀ **Un don pour l'Atelier d'Elfée**
Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Dié-des-Vosges a reçu le 11 mai dernier, un chèque d'une valeur de 2 000 € offert par le club Soroptimist afin de financer l'Atelier d'Elfée, atelier de conseil et d'estime de soi, qui permet à des femmes de retrouver une place dans la société.

▲ **La mémoire demeure**

Le 8 mai, Saint-Dié-des-Vosges a célébré le 76^e anniversaire la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.
Le 10 mai, journée nationale de commémoration des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition, une commémoration s'est déroulée sur l'esplanade Victor-Schoelcher, politique français, qui porta le décret du 27 avril 1848 affirmant l'abolition de l'esclavage en France.

▶ **La cathédrale retenue par l'État**

La cathédrale de Saint-Dié a été choisie avec celles de Nancy, Reims et Troyes pour bénéficier du plan d'État de relance de l'économie. Soit 4,3 M€ pour le "Plan cathédrales", et quatre édifices concernés sur les 10 cathédrales que compte le Grand Est. Cette enveloppe prévoit des travaux d'étanchéité des terrasses pour 350 000 € (100% État). L'installation électrique et l'éclairage de mise en valeur de l'église Notre-Dame-de-Galilée (indissociable de l'ensemble cathédral) seront également réalisés pour un montant de 400 000 € (100% État).





Investir pour rebondir

Les beaux jours sonnent, partout en France, l'ouverture de **la saison des travaux**. Non qu'ils aient cessé avec les semaines de froid ou d'humidité connues cet hiver et ce début de printemps ! Mais les conditions météorologiques facilitent ou compliquent au contraire l'avancement des chantiers.

Le paysage urbain se trouve donc bousculé ces jours-ci, avant d'être **transformé**. Rues de la Cathédrale et Le Corbusier, quartier rive droite, à l'école Baldensperger et dans ses abords à Saint-Roch, rue du 152^e-Régiment d'Infanterie à Foucharupt, les travaux bouleversent nos repères.

Ce sera vrai demain pour la passerelle de la gare (rive gauche) détruite avant une possible reconstruction à la fin des travaux du pôle d'échange multimodal, pour le Centre de formation des apprentis (friche SDMA-Beyer) qui se construira, pour le nouvel immeuble du Toit Vosgien quai Sadi-Carnot (début des travaux à l'automne 2021), pour la rue Germaine-Marchal (Les Tiges).

Nous avons fait le choix pour les années à venir d'**investir encore un peu plus** qu'auparavant (+ 1 million annuel) et de **continuer à désendetter** la ville (- 1 million net). La bonne gestion, la traque aux dépenses de fonctionnement discutables ou optimisables, permet précisément de concilier ces deux objectifs. Enfin, si la Ville de Saint-Dié-des-Vosges se rétablit financièrement, elle ne le doit qu'à **ses propres efforts** : les charges transférées à la communauté d'agglomération sont compensées à l'euro près.

Bien sûr, tout ne peut être entrepris en même temps. Mais nous sommes pleinement mobilisés, avec mon équipe, au quotidien pour faire avancer notre ville dans le sens que vous voulez : celui d'**une meilleure qualité de vie** pour chacune et chacun.

Fidèlement

Votre Maire,

David Valence



P.6



P.14



P.13



P.8-10



P.5

SOMMAIRE

- 4 Fléchage permanent pour le Trail des Roches du Kemberg
- 6 Un concours de nouvelles avec le réseau Escales
- 7 Budget participatif : focus sur les premiers projets déposés !
- 8-10 Grand Angle : dernière mue pour la rue Le Corbusier
- 13 Scrutins des 20 et 27 juin : comment prendre part au vote ?
- 16 Rencontre : Béatrice Ben Amor

Directeur de la publication : David Valence
 Rédactrice en chef : Laetitia Martel
 Rédacteurs : Laure Costalonga, Fabienne Schneider, Josée Tomasi, Gaëtan Tarby
 Réalisation technique : Laurent Stoll
 Photographies : Tristan Cuny, Maxime Perrotey, Sylvain Pasquet
 Impression : l'Ormont imprimeur - Saint-Dié-des-Vosges
 Charte graphique : DargDesign
 Diffusion : Médiapost - Régie publicitaire : Estelle Hameau - 06 22 51 69 51

www.saint-die.eu
facebook.com/ville.saintdiedesvosges
 Le trois minutes



Le Trail du Kemberg pour tous, tout le temps

En l'espace de quelques années, la technicité du parcours et le magnifique terrain de jeu naturel que propose notre environnement de moyenne montagne ont permis à Serge Vidal, Aldo Callsen et Christophe Vincent, chefs de file de toute une équipe, d'imposer leur idée un peu folle de rallier les différentes roches, à la force du mollet... et du mental. Face à l'engouement des traileurs nationaux et internationaux, l'aventure «Trail des roches» (TDR), lancée en 2003 dans le Kemberg, s'est rapidement étendue à l'Ormont où se déroule désormais l'intégralité de l'épreuve.

Du côté de l'association organisatrice comme de la municipalité, on a un petit pincement au cœur en pensant au "petit TDR du Kemberg". Ce parcours originel, on ne veut pas l'oublier. Mieux, on veut qu'il vive encore, qu'il continue de réjouir les traileurs d'ici et d'ailleurs. Alors au service des Sports, les adeptes de la discipline ont chaussé les baskets, multiplié les efforts et les reconnaissances pour assurer un fléchage permanent qui permette à chacun de s'éclater (au sens figuré

du terme, soyez gentil, merci !) sur le parcours de 17 km, au départ de la chapelle Saint-Déodat. Après 150 m, vous voilà dans la forêt, prêt à grimper jusqu'aux roches : Saint-Martin, du Kiosque, d'Anozel... Un secteur que vous ne connaissez pas ? Alors suivez la centaine de flèches roses, elles sont là pour vous ramener à bon port ! Entre temps, vous aurez cumulé un dénivelé positif de 750 mètres, franchi des «single tracks» pierreux, herbeux, mousseux, boueux, sableux parfois, et forcément «racineux», mais surtout découvert ou redécouvert des points de vue magnifiques sur la vallée.

Un parcours technique, certes, mais plutôt accessible aux traileurs lambda, qui devraient boucler l'affaire en deux heures trente et des poussières, alors que les plus aguerris en verront le bout après deux heures d'efforts.

Outre l'investissement physique d'Arnaud Claudel et de Gaëtan Gérardin, les deux agents du service des Sports qui se sont dévoués, l'opération de fléchage permanent aura coûté à la Ville

2 600 euros. Elle a été rendue possible grâce à l'implication sans faille de l'association Trail des Roches, de celle du Club vosgien, à la réponse favorable des communes de Taintrux et Saulcy-sur-Meurthe sur le territoire desquelles passe le parcours et, surtout ! à l'autorisation généreusement accordée par l'ONF.



A L'AGENDA

Du 4 au 26 juin

Exposition de peinture d'Hervé Malcom Thomas

les vendredis et samedis de 14 h à 20 h -
Vernissage en présence de l'artiste le vendredi 4 juin de 14 h à 20 h.

La Cour des Arts



Du 5 juin au 10 juillet

Exposition Artothèque / 50 artistes du Grand Est

Vernissage le 5 juin à 18 h. Emprunt des œuvres le samedi 10 juillet de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Espace des Arts Plastiques

Dimanche 13 juin

Vide-greniers des Amis de Gratin

Rue du Colonel-Andlauer

Dimanche 20 juin

Vide-greniers de l'association Rive gauche

secteur rue d'Alsace

Du 21 juin au 3 juillet

de 9 h 30 à 12 h 30
et de 14 h à 18 h 30

(en dehors des horaires des cérémonies religieuses)

Immersion Symphonique, installation sonore par Orchestre+ et Jacopo Baboni Schilingi, compositeur

Vernissage le lundi 21 à 18 h. Nocturne jusqu'à 22 h le 3 juillet dans le cadre de la Nuit des musées

Cloître de la Cathédrale

Du 26 juin au 19 septembre

"De Sélestat à Saint-Dié-des-Vosges, les toiles métalliques, une aventure industrielle", expo par les associations La Poulie et Martel-Catala

Vernissage le 26 juin à 17 h

Musée Pierre-Noël

Samedi 12 à 10 h 30

Rencontre avec Philippe Lutz pour son roman «Les années vertes» (Médiapop)

animée par Emmanuel Antoine et Olivier Huguenot. Inscriptions au 03 29 56 16 71 et retransmission en direct sur le fb de la librairie

Librairie Le Neuf

Dimanche 13 à 17 h

Apéro littéraire avec Claudie Hunzinger, «son parcours artistique et ses romans»

animé par Emmanuel Antoine

Jardins de la Chapelle Saint-Roch

Mercredi 16 toute la journée

Fins de cycle

Conservatoire O.-Douchain / la Nef

Du samedi 18 au dimanche 20

Journées européennes de l'archéologie

Programme : <https://journées-archeologie.fr/c-2021/fiche-initiative/10529/Musee-Pierre-Noel>

Samedi 19 à 17 h

Balade contée au col du Haut-Jacques

de 17 h à 19 h par La Cour des Contes : 2,5 km, faible dénivelé, peu adapté aux poussettes.

Limité à 20 personnes. Inscriptions lacourdescontes88@gmail.com

Rendez-vous 16 h 45, parking

Vendredi 25 à 15 h

Blablathé, échanges entre bibliothécaires et lecteurs.

Thème : "Lectures sous le parasol... ou le parapluie" / Sur inscription.

Médiathèque Jean-de-la-Fontaine

Dimanche 27 à 18 h

Vernissage Expo 2021/2022 «Grands Formats» par Kaza

Jardins de la Chapelle Saint-Roch

Mercredi 30 à 18 h

Concert autour du 250^e anniversaire de la naissance de Beethoven

en partenariat avec la vidéaste Marie-Anne Bacquet.

Conservatoire O.-Douchain / la Nef

Le rallye Vosges Grand Est dans les starting blocks

Du 10 au 12 juin, 200 concurrents participeront au 36^e Rallye Vosges Grand Est, manche de championnat de France. Au programme : deux coupes de marque constructeur, 208 Rally Cup et Clio Trophy France Asphalt, la mise à l'honneur des pilotes féminines par le Challenge Lucie-Vauthier ; un rallye de doublure en VHC.

Vendredi, 96,26 km de chronos en 6 épreuves spéciales, ES 1/4 : Le Fossard (18,43 km); ES 2/5 : Corcieux (20 km); ES 3/6 : Noirmont-Marmonfosse (9,70 km)

Samedi, 104,94 km de chronos en 8 épreuves spéciales, ES 7/11 : Boslimpré (5,90 km) ; ES 8/12 : Hurbache-Moyenmoutier (12,23 km); ES 9/13 : Pays d'Ormont (24,71 km); ES 10/14 : Mandray (9,63 km). Routes fermées : Hurbache-Moyenmoutier de 7 h 35 à 19 h, Pays d'Ormont de 8 h 15 à 19 h 15.

www.rallyevosgesgrandest.com



Les Louves avaient les crocs



Passer du championnat régional au haut niveau national dans un laps de temps restreint constitue un véritable défi. Surnommées «les Louves» en référence à l'animal peuplant les forêts vosgiennes, les volleyeuses déodatiennes ont su le relever avec brio. Successivement titré en Prénationale, en Nationale 3 puis en Nationale 2, le club s'est confortablement installé depuis trois ans en «Elite», le deuxième niveau hexagonal. Après deux années de découverte réussies, les protégées de Pierre Mercier ont conclu, en mai dernier, les play-offs sur la deuxième marche du podium après avoir acquis la deuxième place lors de la première phase (voir par ailleurs).

«Je fais un très bon bilan de cette saison, elle est exceptionnelle et



historique pour le club», apprécie le président du club. «C'est une saison de grande qualité avec beaucoup de victoires et des matchs très serrés. Jusqu'au dernier match, on était en course pour le titre donc on peut dire que les filles ont fait honneur à leurs engagements», complète Emmanuel Dumortier, l'entraîneur de l'équipe.

Avec 16 victoires pour seulement 6 défaites sur l'ensemble des deux phases, l'objectif sportif a été atteint. Surtout que sur l'ensemble de la saison, les Louves ont battu, au moins une fois, toutes leurs adversaires. Pourtant, la tâche était loin d'être simple face à des concurrents qui se nommaient, entre autres, Evreux (qui a terminé champion), Quimper, Sens, Harnes, Levallois, Rennes, Monaco etc.

Et ce, en dépit de l'apparition de cas Covid-19 au sein de l'effectif début avril, mettant au repos forcé les coéquipières de Nihel El Ghoul qui ont également dû faire, en raison des contraintes sanitaires, sans les centaines de personnes qui garnissent habituellement le Palais Omnisports Joseph-Claudiel, leur antre. «Le public nous a manqué parce que la saison précédente, on

a joué dans une salle pleine et on est parfois revenu dans le jeu grâce au public. C'est aussi une pression car les supporters attendent de nous un bon travail, ça nous booste pour faire mieux», explique la joueuse.

«Mon objectif de faire 650 spectateurs de moyenne et de créer un club partenaire n'a pas démarré à cause du huis-clos», regrette, de son côté, Pierre Mercier. Pour compenser, le club a retransmis chaque rencontre sur son site internet. «On a mis le paquet sur la communication. Je trouve que c'est normal car nos partenaires privés et les collectivités, dont la Mairie et la communauté d'agglomération qui ont toujours été derrière nous, le méritent.»

Désormais, c'est vers le futur et l'étape de la confirmation qu'est tourné le Saint-Dié-des-Vosges Volleyball qui aura pour ambition d'accéder à nouveau aux play-offs l'année prochaine et, pourquoi pas, de saisir l'opportunité d'une montée en Ligue A, le plus haut niveau français.



PLAY-OFF ?

Les 19 équipes qui composaient le championnat Elite étaient réparties en deux poules : une de 9 et une de 10. A l'issue, les trois premières équipes au classement de chaque groupe, parmi lesquelles le Saint-Dié-des-Vosges Volleyball (2e), se sont retrouvées pour un nouveau championnat appelé « play-off ». Chaque équipe y a débuté avec les points pris contre les deux autres équipes qualifiées de sa poule, sans les affronter de nouveau. Il restait donc à jouer les trois autres formations à domicile et chez elles pour grossir le nombre de points et désigner un vainqueur.



ECRITURE

Des nouvelles pour un concours

Le réseau Escales organise, en ce mois de juin, un concours d'écriture de nouvelles destiné aux jeunes de 11 à 25 ans. Une remise des récompenses sera effectuée le 9 juillet au parc Jean-Mansuy dans le cadre de la journée consacrée à la manifestation nationale «Partir en Livre».

Dans un monde où l'intérêt pour les nouvelles technologies s'amplifie, le livre jeunesse a toujours la cote. Preuve en est, la manifestation «Partir en Livre», qui lui est consacrée et qui s'étale sur l'ensemble du territoire national chaque été, s'apprête à célébrer sa septième édition. Labellisée depuis 2018 pour cet événement entrant dans le cadre d'une politique d'éducation artistique et culturelle au sein de laquelle l'intercommunalité est engagée depuis l'automne dernier, Saint-Dié-des-Vosges perpétuera la tradition cette année encore. Avec, cet été, la volonté d'impliquer les plus jeunes lecteurs scolarisés ou résidant sur le territoire de l'agglomération à travers la mise en place d'un concours d'écriture pour lequel seront décernés un prix pour les adolescents entre 11 et 15 ans et un autre pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans.

«Participer, écrire, se lancer dans ce projet d'écriture de nouvelles,

c'est une expérience particulière, unique», explique Virginie Levitte, coordinatrice d'Education Artistique et Culturelle à la communauté d'agglomération. «Une nouvelle est un récit qui est bref, l'action y est assez simple mais amène à une chute qui va surprendre les lecteurs. C'est un genre littéraire où il n'y a pas beaucoup de personnages, ni d'événements et très peu de description», poursuit-elle.

Si ce genre se veut naturellement «contraignant», il ouvre avant tout le champ des possibles en termes de déclinaisons puisque la nouvelle peut être, entre autres, réaliste, historique, psychologique, politique, de science-fiction ou fantastique. A la condition, bien évidemment, que le contenu du récit entre dans le thème estival «l'île était une fois» choisi par l'équipe organisatrice. Les nouvelles, qui n'excéderont pas quatre pages, seront présentées au jury de manière anonyme. Un jury composé de membres âgés de 11 à 15 ans pour le concours réservé

à cette catégorie d'âge, et un autre rassemblant jeunes et adultes du territoire de l'agglomération. Une délégation présidée par Julia Billet, autrice de roman, de nouvelles, de scénarios de bandes dessinées, de poésie ou encore d'albums pour enfants, résidant dans le secteur intercommunal et également professeure à l'Ecole supérieure d'art à Epinal.

Après avoir été lues par la présidente le 9 juillet au parc Jean-Mansuy lors de la remise des prix, les nouvelles récompensées auront, sous réserve d'avoir obtenu l'accord de leur auteur, vocation à être diffusées sur les différents médias du réseau Escales. Le règlement du concours et le bulletin d'inscription sont à retrouver sur ca-saintdie.fr, rubrique Découvrir, puis Médiathèques.

Pour participer, le bulletin d'inscription et la nouvelle sont à envoyer avant le 26 juin sur mediatheque_saintdie@ca-saintdie.fr

Les plus jeunes peuvent aussi porter leur voix



Manier l'art des mots n'est pas l'activité la plus aisée qui soit. Surtout pour les lecteurs dont l'âge varie entre 6 et 11 ans ! Pour eux, dans le cadre de «Partir en Livre», un concours reprenant le thème «l'île était une fois» a été spécialement créé. Cette fois, il est question de lire à voix haute un texte choisi sous forme de vidéo. «On trouvait que pour les plus jeunes, la promotion de la lecture à voix haute et être à l'aise avec, c'était quelque chose d'assez important», explique Grégory Lacour, médiateur numérique du réseau Escales.

Cette initiative ne veut pas non plus être trop contraignante : les quelques

erreurs de langage ne seront pas des éléments de sanctions. «On aimerait bien qu'il y ait une petite mise en scène et que le candidat s'approprie le texte.» D'une durée minimale de 3 minutes et de 6 maximum, la vidéo sera présentée à un jury composé de quatre membres qui décernera les titres aux catégories 6-8 ans et 9-11 ans.

Le règlement du concours et le bulletin d'inscription sont à retrouver sur ca-saintdie.fr, rubrique Découvrir, puis Médiathèques.

Pour participer, le bulletin d'inscription et la nouvelle sont à envoyer avant le 6 juillet (minuit) à escales@ca-saintdie.fr

Budget participatif : c'est encore le moment !

Lancé mi-avril, le premier budget participatif de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges est déjà un succès, avec une vingtaine de projets déposés. Vous n'avez pas encore envoyé le vôtre ? Il est encore temps !

LES ÉTAPES

15 avril - courant juin

dépôt des dossiers rédigés sur le site jeparticipe.saint-die-des-vosges.fr/

Juin - juillet

étude et chiffrage des projets par les services municipaux

Août

présentation des projets à la population

Mi-septembre

soumission des projets au vote des habitants de Saint-Dié-des-Vosges âgés de plus de 18 ans

Octobre

Résultat des votes du grand public et soumission des projets retenus ainsi que leur budget à la validation du conseil municipal

Novembre

début de la réalisation des projets

Initialement fixé au début du mois de mai, le lancement du premier budget participatif de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a été avancé au 15 avril. Un choix qui s'explique par l'efficacité des services informatiques municipaux en ce qui concerne la mise en ligne du site internet, l'impatience des responsables de ce projet mais aussi et surtout, par une volonté forte de répondre à la demande des Déodatien(ne)s. Preuve en est, les élus Brigitte Henri, adjointe déléguée à la Transition écologique et Citoyenneté, et Alex Komadina, conseiller délégué à la Participation citoyenne, espéraient une dizaine de projets éligibles : ils en ont déjà eu une vingtaine !

Force de cette première édition, il est possible de déposer un sujet sans thématique imposée. Certains ont donc fait le choix de mettre en avant la biodiversité à travers une proposition d'aménagement d'un maraîchage en permaculture aux visées pédagogiques et sociales au parc de l'Évêché ou par le biais du

réaménagement du parc Dormeuil avec la création, entre autres, de ruches, d'un parcours pieds nus, d'une mare et d'un bâtiment autonome en énergie, alimenté par des panneaux solaires. Dans le même ordre d'idée, la fabrication d'une fontaine d'eau pure et sans traitement est proposée à proximité du site des Trois Fauteuils, au Kemberg.

D'autres propositions ont pour objectif d'apporter de nouvelles animations dans la Ville. La mise en place de tables d'échecs et de dames d'extérieur au parc Jean-Mansuy, un atelier de création ouvert ou encore la mise en service d'un petit train pour visiter Saint-Dié-des-Vosges sont autant d'idées qui seront étudiées, comme tout projet, par les services techniques de la Ville à la fin de ce mois de juin.

Enfin, il existe également des projets d'aménagement de voirie avec la construction d'un chaînon rue du Nouvel-Hôpital, la mise en place

d'une voie verte intérieure à la ville ou la création d'un contresens cyclable rue des Jardins pour faciliter la traversée du centre-ville du nord au sud.

«On voit que les gens proposent, ils sont attachés à leur ville et ils l'aiment. On sent un réel engagement à être un acteur de sa ville», témoigne Cécilia Mangeolle, en charge du projet. Un engouement auquel il est encore possible de prendre part puisque les dépôts de projets sont encore possibles au cours de ce mois de juin et qu'aucun choix n'a encore été effectué. «Personne ne doit hésiter à donner son projet. Il n'y a pas de frein à avoir, tout peut être réalisable» affirme la directrice adjointe du service EMAC. A vos projets !

Une initiative pour les citoyens

Souvent, les petites propositions d'amélioration pour la Ville de Saint-Dié-des-Vosges alimentent les conversations des habitants sans qu'elles puissent véritablement être concrétisées, faute d'opportunité. Pour pallier ce problème, la municipalité a mis en place son premier budget participatif auquel elle consacre une enveloppe de 100 000 €. Ainsi, tout Déodatien de plus de 18 ans peut proposer un projet compatible avec la politique menée par la Ville, qui concerne le domaine public, les équipements municipaux ou qui soit à visée générale pour la population. «L'idée est d'apporter de nouvelles idées auxquelles l'équipe

municipale n'avait pas pensé ; que la personne soit actrice de la vie de son quartier», explique Cécilia Mangeolle. Pour sa première édition, les possibilités de propositions sont larges tant qu'elles portent sur les compétences de la Ville, qu'elles ne génèrent pas des coûts de fonctionnement exorbitants et qu'elles soient acceptables socialement, environnementalement et juridiquement. Autrement dit, qu'elles concernent les solidarités, la sécurité et la tranquillité publique, la citoyenneté, la transition écologique, les commerces, le cadre de vie, l'éducation et la jeunesse, la vie associative ou encore la transition

numérique.

Une fois proposé, le projet sera étudié par nos services. S'il s'intègre dans le cahier des charges, il sera porté à la connaissance des Déodatien(ne)s qui pourront voter pour leur projet préféré. Les propositions les plus plébiscitées seront validées par le conseil municipal avant sa mise en œuvre à partir de novembre. Le tout sous le regard de son porteur qui peut, s'il le souhaite, proposer un autre projet par le biais d'une autre personne.

Toutes les infos : <https://jeparticipe.saint-die-des-vosges.fr/>

Dernière mue pour la rue Le Corbusier

Réconcilier l'espace canonal et la ville nouvelle, diminuer la vitesse, mettre en valeur l'Usine verte autant qu'elle le mérite... La dernière phase des travaux s'est ouverte il y a quelques jours rue Le Corbusier. Le chantier durera jusqu'à la rentrée de septembre, entraînera des perturbations c'est vrai, mais l'esplanade ainsi créée contribuera grandement à l'embellissement de la ville. Et donc à son attractivité.

"Vous verrez, ça sera le jour et la nuit !" Quand il s'agit d'inciter à se projeter, Patrick Zanchetta, adjoint au maire en charge notamment des travaux, ne manque pas d'enthousiasme. Qui rappelle que jusqu'à maintenant, la rue Le Corbusier est une rue où l'on roule vite, trop vite, où les piétons et notamment les enfants de l'institution privée toute proche, ne sont guère en sécurité, dont la

route à l'issue des premières phases du chantier.

Ce devrait être plus rapide cette fois-ci. Et visuellement plus intéressant également. Car tous les travaux qui devaient être menés en sous-sol ayant été réalisés, c'est en surface qu'interviendront les ouvriers, essentiellement ceux de l'entreprise Colas, société qui a raflé le gros lot de près de 900 000 euros sur le million deux cent mille euros TTC du marché.

Embellissement qualitatif

La valorisation patrimoniale de l'usine Le Corbusier sera assurée par la création d'une esplanade, un plateau surélevé sur lequel on passera du grès rappelant à la cathédrale, au béton désactivé cher à l'architecte. Des matériaux qui vont matérialiser la transition entre le quartier canonal et la ville nouvelle, entre hier et aujourd'hui. Un traitement soigné, véritablement qualitatif, comme le souligne le maire David Valence, «qui permettra aux deux édifices de renouer le

dialogue, presque comme il existait jadis», à une époque pas si lointaine où le bâtiment qui sépare les deux n'avait pas encore été construit... La plantation d'une trentaine d'arbres végétalisera et imperméabilisera cet ensemble qui sera avant tout pensé pour les liaisons douces, piétonnes et cyclables, et limité à 20 km/h pour les véhicules motorisés. Une partie de la rue de la Cathédrale sera déplacée dans le prolongement de la rue du Beau-Jardin afin de dégager des espaces. A noter qu'une dizaine de places de stationnement en dépose-minute seront créées.

Le projet a été élaboré par la Ville, le bureau d'études mutualisé, une architecte patrimoniale, un architecte paysagiste et l'architecte des Bâtiments de France, eu égard au classement de l'usine Le Corbusier au patrimoine mondial de l'Unesco. Il sera géré au quotidien par le cabinet D2R2. Mais déjà, on sait que le rendu sera qualitatif, très qualitatif. «Une ville doit être belle pour être attractive», affirme le maire David Valence. «Ce projet sur la rue Le Corbusier, c'est un vrai projet d'embellissement»

Cinq objectifs :
valoriser l'œuvre de Le Corbusier
structurer l'espace public
sécuriser les abords de l'école
réduire la vitesse automobile
créer une zone d'espace vert

configuration ne rend pas hommage au joyau architectural qui la longe. Bref, la rue Le Corbusier mérite mieux, beaucoup mieux, que ce qu'elle n'est actuellement. Et ça, les Déodatienais mais aussi les touristes vont s'en rendre compte très rapidement. Dans moins de quatre mois, en fait, lorsque la dernière phase de travaux sera achevée.

Une nouvelle phase de travaux, et donc de perturbations de la circulation routière, c'est vrai. Ces prochaines semaines vont être compliquées pour les riverains et les usagers de cet axe très fréquenté (lire par ailleurs). Circulation coupée, déviations y compris pour les bus, la municipalité a bien conscience de ces nouveaux désagréments, qui surviennent quelques mois seulement après la réouverture de la



L'impact des travaux sur la circulation routière

Le chantier est prévu sur quatre mois. Un délai très court, fruit de la volonté municipale de rendre le secteur accessible à tous dès la rentrée scolaire du mois de septembre. Mais un sacré défi pour l'entreprise Colas !

Mais avant cette rentrée de septembre, les prochaines semaines vont être marquées par des modifications des conditions de circulation.

Jusqu'aux vacances scolaires, l'impact sera modéré rue de la Cathédrale où l'on procèdera à la dépose des bordures. L'accès à l'Institution Sainte-Marie sera

maintenu jusqu'aux vacances puisque l'essentiel du travail sera effectué sur la future place avec la mise en place des structures, la pose des bordures de la nouvelle voie puis la pose des pavés, à partir du mois de juin. Les parents sont invités à stationner place Monseigneur-Chaumont.

Depuis le 17 mai, rue Le Corbusier, la circulation ne se fait que dans le sens, Robache/centre-ville. Le sens montant est dévié via la rue de la Cathédrale pour les véhicules légers, tandis que les bus doivent emprunter la rue de l'Etang-Piller et la rue de la Behouille.

A partir de la mi-juillet, la rue Le Corbusier sera entièrement fermée à la circulation afin de procéder à la réalisation du plateau surélevé en béton désactivé. Là encore, les bus et véhicules légers seront déviés.

L'ensemble des circulations seront rétablies pour la rentrée scolaire de septembre. Des informations seront déposées dans les boîtes aux lettres des riverains (jusqu'à la rue de la Behouille) à chaque modification de circulation, et de la signalisation sera installée et actualisée pour les usagers.



LES PHASES PRÉCÉDENTES

Si l'on peut tenir le délai de quatre mois de travaux et ne plus avoir à creuser, c'est parce que les phases précédentes, si impactantes ont-elles été pour les Déodatien, ont été menées efficacement :

- acquisition et démolition de la maison Renouard,
- étanchéité du Robache (travaux menés par le Département), canalisé sous la route départementale,
- enfouissement des réseaux secs,
- réfection des réseaux humides,
- travaux d'aménagement de voirie de part et d'autre de l'usine : avenue de Robache, de l'usine jusqu'à la rue Rovel ; rue Le Corbusier, de l'usine jusqu'au rond-point des Combattants d'Afrique du Nord et TEO

Montant des travaux déjà réalisés : 237 570 euros TTC.



Ambulances - VSL - Taxi

☎ 03 29 55 00 85 - 03 29 56 48 38
LA DEODATIENNE - S.O.S SAINT DIE

4, rue Marie MARVINGT
Z.A.C de la madeleine
88100 Saint-Dié-des-Vosges
munoz.sebastien@alliance-ambu.9pass.net



**DISTRI CLUB
MEDICAL**

**NOUVELLE
ADRESSE**

À partir du 31 mai

**Voire magasin
DÉMÉNAGE**



14, rue de la Madeleine
à SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Vente & location de
matériel médical

PATRICK ZANCHETTA, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AUX TRAVAUX, AU FONCIER ET À LA FORÊT



L'an dernier, les travaux rue Le Corbusier avaient impacté le quotidien des riverains et des automobilistes. La phase finale devrait durer jusqu'à la rentrée de septembre. Pourquoi ne pas avoir mené ce chantier en une seule fois ?

«Pour des raisons budgétaires mais aussi liées à l'épidémie de COVID-19 et à la réalisation des études d'enfouissement des réseaux secs et de reprise entière des réseaux humides. Durant cette deuxième phase, nous ne menons que des travaux de surface, avons travaillé en collaboration avec Aurélie Husson, architecte du Patrimoine, et Christophe Charlery, architecte des Bâtiments de France. Cette phase d'étude du projet définitif nous a demandé plusieurs réunions avant de pouvoir procéder au lancement du marché, qui prend du temps également. Pour limiter l'impact auprès des riverains et des automobilistes, nous avons imposé aux entreprises un délai plus que serré pour que la réouverture de la chaussée puisse se faire avant la rentrée scolaire. Nous sommes conscients des perturbations apportées à la

circulation sur cet axe très fréquenté, et de la gêne occasionnée.»

En quoi ces travaux sont-ils importants ?

«La réalisation de ce plateau surélevé permet une amélioration du cône de vue de l'usine Le Corbusier et sa mise en valeur. L'objectif est également de rendre aux Déodatien un espace agréable à vivre avec un parvis qui donne la priorité aux piétons et mobilités douces, des espaces végétalisés, un mobilier urbain spécifique... Des essais de teintes de joints et le choix des matériaux définitifs ont été réalisés, il nous reste à définir les différentes plantations dans les espaces verts. La pose des pavés, qui nécessitera douze semaines, commence mi-juin. Nous avons encore à réaliser des essais de béton désactivé pour le choix de la colorimétrie et granulométrie, puis la pose de ce béton. Nous pouvons assurer que le gain en qualité de vie sera supérieur à la gêne éprouvée et nous espérons que les Déodatien s'approprient ce parvis et contempleront l'usine Le Corbusier, unique en son genre.»

Grands travaux ou travaux du quotidien, quels sont les prochains chantiers de voirie ?

«La problématique reste la même : elle est d'ordre budgétaire et de priorisation, tant il y a à faire en termes de voirie ! Des réfections sont prévues des rues Gambetta et de la Meurthe dans le cadre des travaux du pôle multimodal, ainsi que rue Germaine-Marchal et chemin du Bas-de-Saucy, des mises en sécurité vont avoir lieu rues Jean-Jaurès, de la Fontenelle, voie des Hyères, le tout pour 112 000 euros TTC et nous disposons encore d'une enveloppe de 150 000 euros jusqu'à fin 2021 pour les travaux du quotidien. Des études sont en cours pour faciliter le stationnement rue de la Cathédrale et parking Mgr-de-Chaumont. Il est prévu de revoir l'assainissement sur trottoir rue Saint-Charles (100 000 euros) et nous poursuivons nos études pour les rues du Cimetière-Militaire et de la Ménantille (que nous lancerons après l'aménagement du site SDMA). Enfin, deux opérations de bouchage de trous vont être entreprises en ville pour un montant de 40 000 euros.»

L'Usine verte, un site majeur à valoriser

Investir au total près 1,5 million d'euros TTC, toutes phases confondues, pour valoriser et protéger l'Usine verte signée de l'architecte Le Corbusier peut sembler excessif... si l'on n'a pas conscience de la valeur de ce joyau patrimonial !

L'Usine verte, seule usine conçue par Le Corbusier à travers le monde, fait partie de la série de dix-sept œuvres réalisées par l'architecte et baptisée «L'œuvre de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne», une série classée au Patrimoine mondial par l'Unesco, en juillet 2016. Ce bâtiment, qui a la particularité d'abriter la manufacture Claude et Duval, doit inspirer respect et fierté.

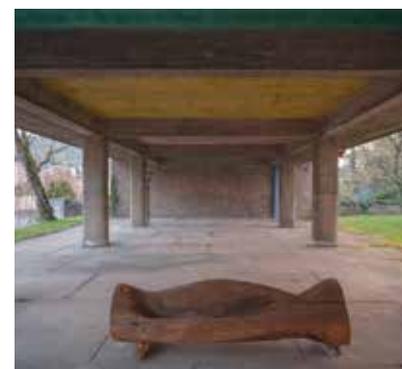
Respect devant les techniques imaginées par Le Corbusier, totalement novateur, audacieux, avant-gardiste ici comme il l'a été ailleurs. Fierté de posséder sur le territoire la seule usine au monde bâtie par l'architecte à la renommée internationale. Un bâtiment aux lignes particulières, décrié par ceux qui le longent sans chercher à en savoir davantage ; apprécié par les autres, qui en connaissent les spécificités et les caractéristiques.

La bonneterie de la famille Duval, fondée en 1908, avait été détruite aux deux tiers en novembre 1944.

Les études ont commencé en 1947 et les travaux en 1948, pour une mise en service en 1951. Unique exemple de projet corbuséen composant avec l'existant, l'Usine verte est un bâtiment long de 80 m et large de 12,5 m. Il ressemble à une petite unité d'habitations montée sur pilotis, haute de trois étages et couverte d'un toit-terrasse autonome. Tous les planchers en béton armé sont portés par les colonnes en béton, dont le diamètre diminue à chaque étage. Les façades, non porteuses, sont ainsi libres, ce qui permet de les vitrer en totalité. Le dernier étage, plus petit, a permis à l'architecte de laisser éclater son génie plasticien. On pénètre dans les bureaux par une aire de détente dans laquelle la lumière surgit de tous les côtés sans jamais éblouir. La façade sud-est est équipée de brise-soleil. Le Corbusier a passé des mois à étudier le trajet du soleil à Saint-Dié-des-Vosges pour les placer le plus judicieusement possible : les rayons solaires pénètrent dans tout le bâtiment en hiver et non en été.

Côtés volumes également, l'architecte, ami de l'entrepreneur Jean-Jacques Duval, a laissé parler son génie. Au rez-de-chaussée, l'espace libéré par les pilotis qui supportent tous les étages permettait le rangement de 200 bicyclettes. Dans le grand atelier de

confection, les parties supérieures et inférieures de l'étage en balcon sont réservées aux zones de préparation occupant peu d'ouvriers. A l'inverse, la partie où se trouve le maximum de personnel travaillant à la confection des vêtements bénéficie d'une hauteur de plafond double.



UNE SELECTION DE TELEVISEUR POUR PROFITER AU MIEUX DE L'EVENEMENT




GARANTIE PREMIUM

OFFERTE !
 Votre téléviseur est
REPLACÉ À NEUF*
 en cas de panne durant les 2 premières années de sa vie !
* Jusqu'au 12/06/2021. Voir modalités en magasin.



146 cm
4K
Energie G

599€ - 100€
 REMBOURSÉS PAR HISENSE*
499,00€
 +15,00€ éco-p. = **514,00€**

Hisense
 LED - 58"
 ULTRA HAUTE DÉFINITION
 réf : 58A7100
 • Résolution 3840x2160 • 1000 Hz • 3 prises HDMI
 • 2 ports USB • Smart TV • Wifi

S.V.D. SAINT-DIÉ
 17, rue Antoine de St Exupéry - 88100 Saint-Dié-des-Vosges
 Tél. : 03 29 27 29 70 - www.procie-st-die-des-vosges.com

procie.com Réservez en ligne et payez en magasin 



Le Pôle
Santé & Bien-être

1, rue Le Corbusier - 88100 Saint-Dié-des-Vosges

Coachs sportifs : Jérémy DESCOUST - 06.28.73.83.41
 et Mélanie RICHARD - 06.50.07.89.78

Diététicienne - Nutritionniste :
 Stéphanie BOYER-SPECTY - 07.66.77.01.76

Esthéticienne & Praticienne bien-être :
 Adeline VALVIN - 06.80.92.48.27

Ostéopathes :
 Adrien SPECTY, Allison TARISIEN, Marine LOUIS,
 Mylène DRIBAULT, Yann BRICOLA - 06.58.35.97.14

Ostéobus : 07.66.02.09.66

Praticienne bien-être : Séverine COLIN - 07.49.22.98.78

Psychologue : Mathilde MICHEL - 06.48.48.33.10

Sophrologue : Fabien GEROME - 06.82.38.55.78




L'Age d'Or
 Résidence médicalisée

Située au cœur de Saint-Dié-des-Vosges, à proximité directe du centre-ville. La Résidence de l'Age d'Or est un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) **d'une capacité d'accueil de 55 résidents.**

La Résidence de l'Age d'Or propose un espace architectural original et lumineux. Les chambres sont organisées autour d'un patio éclairé par la lumière naturelle d'une vaste verrière qui en fait un **véritable lieu de convivialité.**

Les chambres sont individuelles et spacieuses et l'établissement dispose également de chambres doubles permettant l'accueil de couples.

La philosophie de la Résidence est basée sur des projets de vie et de soins individualisés pour chaque résident. L'équipe prend en compte **les habitudes de vie de chaque personne accueillie et s'attache à développer leur autonomie et leur participation sociale à la vie quotidienne de l'établissement.**

Afin de mieux nous connaître n'hésitez pas venir visiter notre site internet, ou bien, venir découvrir la résidence, nous serons ravis de vous faire visiter notre établissement.

Résidence de l'Age d'Or - 21, rue du Maréchal Foch - 88100 Saint-Dié-des-Vosges - 03 29 56 00 01 - www.ehpad-agedor.fr

TRIBUNES POLITIQUES

Saint-Dié écologique et citoyenne

Transfert de la compétence «sport» à la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, où en sommes-nous ?

Le 15 février 2018 se réunissaient dans notre ville dans le cadre d'une journée régionale ayant pour thème : «Sport-Intercommunalité et Développement territorial : Enjeux et perspectives» une vingtaine d'interlocuteurs répartis dans 4 ateliers à qui il était demandé d'engager une réflexion sur les thèmes suivants : définition de l'intérêt sportif communautaire, mutualisation des équipements et du personnel, valorisation des forces vives sur le territoire intercommunal et enjeux de la coordination intercommunale. Une dizaine de dirigeants de clubs sportifs participait à cet échange.

En conclusion de la journée, l'Adjoint en charge des sports, déclarait : «L'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges est entrée dans la phase de l'élaboration de son schéma directeur en matière sportive en trois étapes : Etablir un diagnostic, proposer un schéma et animer une concertation avec les clubs et associations pour aboutir à un territoire coopératif et solidaire où sport amateur et professionnel auront chacun leur place.»

Le 11 juillet 2020, un 7^{ème} Vice-président à la Communauté d'Agglomération est élu en charge des sports. Le 1^{er} Janvier 2021, une trentaine de personnels du service des sports de la ville sont transférés à l'Agglomération.

Et maintenant ? Où en sommes-nous ? Plusieurs questions se posent !

Les personnels «sportifs» des autres communes seront-ils également transférés à l'agglomération ? Qu'en sera-t-il pour les équipements de plein air et les gymnases ? Les «critères actuels» de subventionnement pour les clubs et leurs organisations seront-ils maintenus ? Les clubs subventionnés par l'agglomération peuvent-ils prétendre également à une subvention de la commune ?

A-t-on défini un véritable projet sportif pour le territoire et si oui avec quels moyens humains et financiers ? Le sport professionnel sera-t-il aidé sur des financements particuliers et non plus sur le budget général du développement du sport et des pratiques amateurs ?

Autant de questions qui restent, pour le moment, en suspens, floues, sans aucune précision de la part de la ville ou de l'agglomération, avec l'absence de volonté d'organiser une concertation participative..

Les élu.e.s de Saint-Dié Écologique et Citoyenne.

Rassemblement pour Saint-Dié

Responsabilisons les délinquants !

Depuis plusieurs années, notre ville est touchée par une insécurité grandissante.

Dégradations, agressions, trafics et rixes se produisent à Saint-Dié.

Afin de remédier à cette situation, il est nécessaire de mener une politique de sécurité plus efficace, ainsi que de responsabiliser les délinquants et les parents de mineurs délinquants.

C'est en ce sens, que j'ai proposé en avril dernier, que nous supprimions les aides municipales attribuées par le CCAS aux délinquants et aux parents de délinquants mineurs récidivistes.

Geoffrey Mourey, conseiller municipal



Cheminées PERRIN

**aussi
votre spécialiste
en Poêles à granulés et bois...**

13, Quai Leclerc • SAINT-DIÉ • 03 29 55 48 95
cheminees.perrin@wanadoo.fr - www.cheminees-perrin.com - www.stuv.com

ELECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES 20 ET 27 JUIN

La particularité du double scrutin

Les élections régionales et départementales se dérouleront les 20 et 27 juin, de 8 h à 18 h. Ce double scrutin a forcément des incidences sur l'organisation des bureaux de vote, qui doivent être dédoublés : une salle partagée en deux avec d'un côté les élections départementales, de l'autre les élections régionales ; ou deux salles différentes si un dédoublement n'est pas possible. Partage de salle ou non, les deux bureaux de vote devront être distincts et totalement indépendants, comporter chacun sa propre table de décharge sur laquelle seront disposés enveloppes et bulletins, la propre table de vote, sa propre urne, ses propres isolements et sa propre liste d'émargement. Bref, les électeurs devront pouvoir distinguer facilement les deux scrutins. Président et

secrétaires pourront être mutualisés sur les deux bureaux lorsque les opérations électorales se déroulent dans la même salle.

Le protocole sanitaire mis en place dans le cadre de la lutte contre la propagation de la COVID-19 entraîne notamment l'instauration d'un sens de circulation. Dans le cas d'une salle avec deux bureaux de vote, on entrera par l'un et l'on ressortira par l'autre ; la norme de distanciation sera portée à 1,50 m. Le port du masque sera obligatoire pour les électeurs : les membres du bureau de vote pourront toutefois demander aux électeurs de retirer brièvement leur masque pour vérifier leur identité. Si un électeur refuse et qu'il n'est donc pas possible de vérifier son identité, alors il ne sera pas autorisé à voter.

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez choisir de voter par procuration et effectuer cette démarche à l'aide du téléservice MaProcuration : vous y saisissez votre demande de procuration, elle sera automatiquement envoyée au commissariat de police où vous devrez la faire valider.

Petit rappel à l'attention des électeurs des bureaux n°10 et 14 (école Paul-Elbel) : ces bureaux sont transférés définitivement au gymnase Madeleine-et-Léo-



Lagrange, 13 avenue de la Vanne-de-Pierre.

TRAVAUX

Davantage de terrains de sports pour la jeunesse

Un terrain multisport doté de quatre paniers de basket, de deux buts de foot, d'un filet pour la pratique du volley et du badminton, est en construction à côté de l'école Baldensperger sur le quartier de Saint-Roch. D'autres équipements, dont une piste d'athlétisme et une aire de fitness équipée d'agencements

dédiés à la musculation, sont prévus pour compléter cet espace de vie destiné à favoriser la mixité sociale et l'accès de la jeunesse à la pratique sportive.

Grâce aux 102 452 euros de subventions attribuées par l'agence nationale du Sport (70 000 €), le Fonds Interministériel de Prévention

de la Délinquance (10 000 €) et le Département des Vosges (22 452 €), le reste à charge est de 67 970 euros pour la Ville. L'ensemble de ce site en accès libre sera placé sous vidéoprotection. Par ailleurs, une subvention reçue dans le cadre de la Politique de la Ville a donné lieu à la création d'un parc de vélos et à la rénovation de la piste d'éducation routière, proche du COSEC. Savoir garder son équilibre, mais aussi connaître le code de la route, les règles de sécurité... c'est important ! Les élèves des classes primaires pourront bénéficier de mini-stages encadrés par les éducateurs sportifs de la Ville pour découvrir ou approfondir la pratique du vélo. Tout ce matériel sera également mis à disposition des centres aérés.



18 JUIN

La Ville célèbre le général de Gaulle

Près de 80 ans après son appel historique, le général de Gaulle est célébré à Saint-Dié-des-Vosges. Ce vendredi 18 juin à 17 h 30, l'exposition «De Gaulle - Adenauer : les bâtisseurs de l'amitié franco-allemande» retraçant le passé, le présent et le futur de cette amitié actée par le traité de l'Élysée en 1963, sera vernie à l'hôtel-de-ville. Conçue par la Fondation Charles de

Gaulle et la Fondation de la Maison du Chancelier Adenauer de Rhindorf, elle sera visible par le grand public jusqu'au 2 juillet à la mairie, avant d'être transférée dans le hall du Centre Hospitalier Saint-Charles du 3 au 11 juillet, puis à Friedrichshafen par la suite.

Le même jour à 16 h, une stèle dédiée au général remplaçant la vétuste

plaque de rue, sera inaugurée sur le parvis de la cathédrale. A 18 h au grand salon de l'hôtel-de-ville, David Valence, maire de Saint-Dié-des-Vosges, et Frédérique Neau-Dufour, auteure de «De Gaulle aime l'Est» aux éditions La Nuée Bleue échangeront la perception qu'ils ont de ce personnage majeur de l'histoire de France, à travers un dialogue croisé.

POLICE MUNICIPALE : ET DE 20 !



Disposant de l'effectif le plus important des Vosges par rapport au nombre d'habitants, la police municipale a intégré son 20^e élément ! Depuis le 1^{er} mai, Margaux Etienne, née en 1993 à Saint-Dié-des-Vosges, est gardien-brigadier. Elle a débuté sa carrière professionnelle comme assistante comptable puis hôtesse de caisse avant de devenir gendarme adjoint volontaire en décembre 2016 à Pierrefeu-du-Var où elle a obtenu, en 2017, le diplôme de gendarme adjoint. Identifier les problèmes de sécurité, réprimer les infractions, mener des actions de sensibilisation ou encore renforcer la sécurité des équipages en intervention feront partie des missions de cette femme rigoureuse, disponible et dynamique qui est également sapeur-pompier volontaire au centre de secours principal de Saint-Dié-des-Vosges depuis 2009.



ENVIRONNEMENT

Stop aux lingettes coupables d'obstruction !

Les photographies d'amas de lingettes obstruant les canalisations se suffiraient à elles-mêmes s'il ne fallait pas marteler l'urgence de renverser la tendance.

Probablement inconscients des dégâts et de leurs coûts causés par ces petits carrés jetables, souvent présentés comme biodégradables, de nombreux utilisateurs ignorent la poubelle au «profit» des toilettes. Sauf que si elles disparaissent aussitôt de la vue lorsque l'on tire la chasse d'eau, ces lingettes composées de fibres plastiques sont beaucoup plus solides que du papier toilette et ne se désintègrent pas immédiatement.

Non. Elles poursuivent leur chemin dans les tuyaux et arrivent jusqu'aux égouts après s'être liées au passage à des matières grasses. Créant ainsi un volume flottant et visqueux qui peut parfois peser des tonnes et bloquer tout le système !

Sous contrat de délégation de service public, Suez Eau France, expert en métiers de l'eau et de l'assainissement, s'occupe entre autres du bon fonctionnement de la station d'épuration déodatienne, sise près de la Pêcherie pour le traitement

des eaux usées de Saint-Dié-des-Vosges, Saint-Michel-sur-Meurthe et Sainte-Marguerite.

Olivier Grandgirard, responsable d'exploitation centre Lorraine, estime que la quantité mensuelle de lingettes retirées est de l'ordre de 2 500 kg par mois, soit 30 000 kg par an.

Les sociétés qui commercialisent les lingettes vantent leur biodégradabilité et donc la possibilité de les jeter dans les toilettes : ce qui fait qu'aujourd'hui leur utilisation exponentielle entrave le bon fonctionnement des installations des eaux usées. Un phénomène d'usure prématurée des mécanismes est alors constaté. À ce propos, le dégrilleur, une machine qui retire les objets flottants dans l'usine de traitement de Saint-Dié-des-Vosges, a été récemment remplacé. Une panne peut provoquer de bien désagréables effets, jusqu'aux eaux usées qui remontent par les canalisations. Sans parler des

odeurs...

Le temps passé par les équipes, les conséquences sanitaires et matérielles de ce qu'il faut bien qualifier de désastre écologique, ont un impact significatif sur les dépenses des régies, bien évidemment répercuté sur les factures d'eau des consommateurs. Autrement dit, plutôt que de jeter ces petits carrés usagés dans les toilettes, et donc de l'argent à la poubelle, jetez-y les lingettes ! Les lingettes, c'est à la poubelle !



ENVIRONNEMENT

Vos collectes en porte-à-porte en juin

Collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes :

Lundi : Saint-Roch, l'Orme, la Vigne-Henry, Marzelay, le Villé, Robache

Mardi : la Bolle, les Tiges, les Moîtresses

Mercredi : Dijon, Gratin, la Behouille, le Pré Fleuri

Jedi : Foucharupt, la Vaxenaire, Hellieule

Vendredi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des ordures ménagères :

Mardi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des gros objets :

La collecte des gros objets a lieu chaque mois sur l'ensemble des quartiers de la ville.

Ce service est gratuit. Les gros objets doivent être sortis la veille et déposés à l'endroit où vous disposez habituellement vos conteneurs.

Mardi 1^{er} : la Behouille, Dijon, Gratin, le Pré Fleuri, la Vaxenaire, la Vigne-Henry, Robache

Mardi 8 : Kellermann, Saint-Roch, l'Orme

Mardi 15 : Centre-ville, Hellieule, la Bolle

Mardi 22 : Foucharupt, Marzelay, le Villé



CŒUR DE VILLE

De nouvelles formations grâce au CNAM

Nouvellement installé à Saint-Dié-des-Vosges, le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) va permettre à la Ville d'élargir son offre de formation. Salariés, demandeurs d'emploi ou encore jeunes adultes pourront bénéficier de l'initiative.

© CNAM production

Faire d'une friche industrielle inutilisée depuis de nombreuses années, un lieu porteur d'emplois représente un véritable défi. La Ville de Saint-Dié-des-Vosges l'a relevé avec brio puisque le 3 février dernier fut signée la construction du centre territorial du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) sur le terrain de l'ex-entreprise métallurgique SDMA.

En attendant qu'il ne se trouve à l'emplacement prévu, le conservatoire occupe les locaux du 6, rue Maurice-Jeandon. Une installation provisoire qui prouve que cet établissement public était attendu et nécessaire. Les missions de ce hub de compétences sont diverses : aider à maintenir les jeunes en Déodat, fournir les compétences dont les entreprises ont besoin, favoriser l'attractivité du territoire. Et son offre est variée.

Pour les salariés et les demandeurs d'emploi, le CNAM propose des

formations dans une perspective d'évolution, de reconversion ou de remise à niveau. Le certificat professionnel Assistant comptable ou les Licences Gestion des ressources humaines et Informatique, en font notamment partie. L'établissement offre aussi la possibilité de faire une validation des acquis par l'expérience, c'est-à-dire, obtenir un diplôme grâce à son passé professionnel ou associatif.

Au centre, les jeunes adultes peuvent également poursuivre leurs études en alternance, ce qui signifie, qu'outre viser un diplôme, ils percevront un salaire via un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Cela s'applique à tous les niveaux : des Bac +1 Agent d'accueil touristique et Middle management dans la sécurité au titre Bac +5 Manager de la chaîne logistique, en passant par le diplôme de gestion et de comptabilité, les Licences professionnelles Manager et développer une TPE/PME, Informatique - Cybersécurité, le

titre Bac +4 Gestionnaire immobilier ou encore le diplôme supérieur de gestion et de comptabilité.

Enfin, le CNAM permet aussi aux entreprises de former leurs collaborateurs en utilisant deux méthodologies différentes : les formations en intra, ciblées et adaptées aux besoins des entreprises ou les formations par l'Action régionale pour le développement d'activités nouvelles (ARDAN) qui permettent aux entreprises de moins de 50 salariés de bénéficier des services d'un demandeur d'emploi chargé de développer une activité nouvelle au sein de la firme pendant six mois avec un statut de stagiaire de la formation professionnelle.

Infos complémentaires sur <https://www.cnam-grandest.fr/saint-die>

Le CNAM, c'est pour tout le monde !



© CNAM production

Fondé au XVIII^e siècle par l'abbé Grégoire, le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) s'est donné pour mission d'assurer la possibilité à chacun de se former à tout âge au-delà de 18 ans, de poursuivre la recherche technologique et l'innovation, mais aussi de diffuser la culture scientifique et technique.

Si son implantation à Saint-Dié-des-Vosges est une excellente nouvelle, c'est parce que cet établissement public peut répondre à bon nombre de besoins en matière de formation. Présent sur l'ensemble du territoire national et même dans le monde à travers de multiples branches, ce centre a pour vocation de permettre

aux villes dans lesquelles il réside, de posséder un outil de formation professionnelle qui s'adapte à l'offre d'emploi locale dans le domaine de l'industrie tout en essayant de maintenir les jeunes sur le territoire et de favoriser l'attractivité de ce dernier. Des espaces pédagogiques, multifonctionnels, d'apprentissage, de fabrication numérique, de réalité virtuelle ou encore des espaces partagés de travail composeront ce hub de compétences qui se veut avant tout ouvert et collaboratif.

La passion du travail bien fait

Au quotidien, comme au Toit Vosgien où elle a fait carrière, Béatrice Ben Amor fait partie de ces personnes sur lesquelles on sait pouvoir compter.



QUELQUES DATES

1978 : diplômée secrétaire-comptable

1978 : débute dans le monde du travail

1982 : arrive dans les Vosges

1983 : entre au Toit Vosgien

1990 : emménage à Saint-Dié-des-Vosges

1997 : départ à la retraite de Philippe Anglade

1997 : arrivée de Jean-Marc Gremmel

2001 : le Toit Vosgien s'installe rue du Breuil

2018 : départ à la retraite de Jean-Marc Gremmel

2019 : arrivée de Patrick Schmitt

2021 : départ à la retraite de Béatrice Ben Amor

MON QUARTIER

Rue d'Ortimont

Les pieds bien sur terre, comme les ont les Picards de sa région natale, cette petite dernière de trois filles a vécu son enfance près d'Amiens où elle a réalisé sa scolarité. Elle s'est ensuite dirigée vers une formation de secrétaire comptable. Diplômée fin juin 1978, elle est entrée dans la vie professionnelle le 7 juillet de la même année. Elle est alors embauchée dans une usine de bonneterie dont certaines confections étaient destinées à porter la griffe de Pierre Cardin.

Trois ans plus tard, ses parents, un Normand et une Vosgienne, choisissent de quitter la Picardie pour habiter Anould en Déodatie. Béatrice Ben Amor effectue alors plusieurs fonctions en intérim au sein de différentes entreprises. C'est par ce biais qu'après une année, elle intègre Le Toit Vosgien que dirige alors Philippe Anglade. Cinq salariés travaillent dans des locaux abrités par la CCI, sise à proximité du tribunal de commerce de Saint-Dié-des-Vosges.

Accueillir le public, répondre au téléphone, traiter des documents, gérer le courrier, prendre contact avec les locataires, les entreprises, suivre les assemblées générales... de nombreuses tâches sont dévolues à Mme Ben Amor qui ne quittera plus cette société créée en 1956 pour la location de logements. Devenue Déodatienne de cœur, Béatrice Ben Amor déménage en 1990 à Saint-Dié-des-Vosges où elle habite toujours.

Jean-Marc Gremmel succède à Philippe Anglade, le Toit Vosgien prend un tel essor qu'il devient nécessaire de repousser les murs. Ce sera un déménagement. Les huit employés rejoignent un bâtiment construit rue du Breuil. C'est l'époque où le loyer peut encore se régler en espèces.

Discrète, et carrée, Béatrice Ben Amor s'adapte à ces changements. Détachée de l'accueil, d'autres dossiers plus pointus l'attendent au sein de l'équipe du département «Gestion Clientèle». Les rapports avec les locataires, le recouvrement des impayés, les papiers administratifs, les réunions, les assemblées du conseil d'administration... «J'ai reçu pour éducation le respect de la hiérarchie, et du travail bien fait. Aussi, j'ai toujours eu à cœur de faire au mieux, et de comprendre ce dont il était question, de façon à obtenir un résultat le plus clair possible. J'ai eu beaucoup de chance d'avoir une équipe qui me suivait...» Béatrice Ben Amor retient aussi la richesse des contacts qu'elle a connus et la confiance de ses dirigeants. «J'ai été heureuse de travailler au Toit Vosgien, j'ai pu rencontrer beaucoup de monde, des personnalités, des personnes attachées à la société. Intellectuellement, c'est très enrichissant ! »

Nouveau changement, Jean-Marc Gremmel part à la retraite en 2018, l'année suivante Patrick Schmitt prend les rênes de l'entreprise qu'il restructure.

Assistante de direction en fin de carrière, Béatrice Ben Amor confie ne pas avoir vu le temps passer. «Je n'ai jamais ressenti de lassitude. Car j'ai accompagné une société qui innove grâce à de nouveaux procédés de construction, le Toit Vosgien est précurseur dans la manière de faire baisser les charges locatives, ce sont des challenges qui aboutissent vers des économies d'énergies, c'est motivant.»

L'entreprise qu'elle vient de quitter compte maintenant quelque 2350 logements, dont 80 % sur la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. Aujourd'hui, le logement social n'est pas comparable à celui des années 1960. Absorbée pendant des années par son travail, la nouvelle retraitée savoure l'instant présent. Elle apprécie le temps dont elle dispose maintenant auprès de son mari avec qui elle se réjouit de profiter de grandes balades en forêt. Sans s'imposer, le couple pose un regard bienveillant sur son voisinage. Dans la sérénité de son cocon familial, Béatrice Ben Amor s'adonne aux plaisirs de la lecture, de la musique. «Être honnête, loyale, l'important c'est de respecter les principes que l'on a acquis.»

